

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'État - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS
Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89
Mél. : cftcfae@free.fr - Site : <http://cftc-fae.fr>

N ° 86 – Le 30 juin 2008

Appel aux salariés

Lors de leur rencontre le 16 juin 2008, les confédérations CFTC et FO ont annoncé leur intention de lancer un appel aux salariés sous forme de pétition afin d'agir ensemble pour faire aboutir les revendications concernant la retraite, le pouvoir d'achat et le temps de travail.

Cette pétition est à retourner au siège confédéral (CFTC, 13 rue des Ecluses St Martin, 75483 Paris Cedex 10) avant le 20 Août 2008, avec pour objet "Pétition pouvoir d'achat, retraites et temps de travail".

APPEL AUX SALARIÉS

Multipliant les annonces, présentant comme des réformes ce qui constitue des reculs sociaux pour l'ensemble des salariés actifs, chômeurs ou retraités, la politique menée par le gouvernement a pour conséquence une détérioration de la situation, en particulier en matière de pouvoir d'achat, de retraites ou de durée du travail.

Pouvoir d'achat des salaires

La flambée des prix, notamment pour les produits pétroliers (+22%) ou certains produits alimentaires (+6%), alliée aux augmentations insuffisantes des salaires, mine le pouvoir d'achat.

Être offensif, aujourd'hui, c'est exiger partout de vraies négociations de salaires, un vrai salaire avec un vrai travail. Au slogan mensonger du «travailler plus pour gagner plus», opposons «gagner plus pour vivre mieux».

Être offensif, c'est aussi exiger du patronat la mise en place réelle d'une prime transport permettant aux salariés d'alléger le coût de leur transport collectif ou individuel entre leur domicile et leur lieu de travail.

Retraites

Alors que le gouvernement veut encore pénaliser les actifs et les retraités, il est tout à fait possible économiquement de garantir les retraites actuelles et à venir. Il suffit de vouloir dégager les moyens financiers nécessaires notamment en sollicitant l'ensemble des revenus issus du travail (intéressement, participation, stock-options,...).

En 2007, les pouvoirs publics ont voté un paquet fiscal qui coûte chaque année 13 à 15 milliards d'euros. Et ils ne seraient pas capables de dégager 4,1 milliards d'euros en 2020 pour rester à 40 ans de cotisation et refuser de passer à 41 ans! De qui se moque-t-on?

Durée du travail

La mise en place des 35 heures s'est souvent traduite pour les salariés par du gel ou de la modération salariale (jamais récupérée) et plus de flexibilité.

Les remettre en cause aujourd'hui, c'est inacceptable.

Qui plus est, en renvoyant tout au niveau des entreprises (et demain au niveau des services déconcentrés de l'État), on laisse sur le côté tous les salariés sans représentation syndicale. C'est la liberté du renard dans le poulailler, c'est une rapture avec l'égalité républicaine assurée par le Code du travail et les conventions collectives nationales.

J'exige

UNE VRAIE AUGMENTATION DES SALAIRES
et la mise en place d'une prime transport,

UNE VRAIE RETRAITE
en refusant de devoir travailler 41 ans pour l'obtenir,
le respect du droit à la retraite à taux plein à 60 ans,

LE RESPECT DE LA DURÉE LÉGALE DU TRAVAIL À 35 HEURES
sans permettre à l'employeur de déroger comme bon lui semble.


Syndicat
CFTC
La Vie à Défendre


FO
la force syndicale

